

Violences physique sur voisin!!

Par you94, le 03/01/2011 à 10:22

Bonjour!

Nous avons un voisin qui nous perturbe sans cesse avec sa musique a tout heure, je l'ai interpelé a plusieurs reprises mais rien ni fait!

je suis donc monter l'interpeler de nouveau ce matin avant de faire appel au force de police, mais malheureusement nous en sommes arriver aux mains devant d'autre voisins je l'ai pas mal amoché malheureusement.

Quelque instant plus tard la police s'est presenté au domicile de ma petite amie,qui est locataire et m'heberge depuis quelque jour dans cet appartement meme!ne sachant pas quoi faire elle na pas repondu au force de police.que dois je faire??

PORTER PLAINTE EGALEMENT EN ME RENDANT AU COMMISSARIAT??

ATTENDRE UNE EVENTUELLE CONVOCATION??

QU'EST CE QUE JE RISQUE SI JE NE ME PRESENTE PAS??

MERCI D'AVANCE POUR VOS CONSEILS

CORDIALEMENT.

Par chris_ldv, le 03/01/2011 à 19:31

Bonjour,

- 1) Contactez un avocat pénaliste (= spécialisé en droit pénal)
- 2) Aller spontanément au commissariat de police pour être entendu, et dites la vérité

Cordialement,